

Le Maire,

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 23/3

❖ **Élection d'un nouvel Adjoint :**

Après le départ, vers leur Sud-Ouest natal, de la famille CHAN-KAM, ma 2^{ème} Adjointe a été contrainte de présenter sa démission.

En conséquence, lors de sa séance du 29 mars dernier, le Conseil Municipal a élu, à l'unanimité, Monsieur David GAUTHERON en qualité de 3^{ème} Adjoint.

La délégation que je lui ai confiée reprend strictement celle qui avait été attribuée à Madame Laurence CHAN-KAM : Gestion des bâtiments communaux – Culture et Patrimoine.

Une manifestation conviviale, regroupant l'ensemble du Conseil Municipal a été organisée en l'honneur de Mme CHAN-KAM, pour la remercier des services rendus à la Commune pendant l'exercice de ses mandats.

❖ **Maison de santé :**

Toutes les contraintes administratives sont à présent surmontées :

- Le Permis de Construire a été signé début mai,
- L'Appel d'Offres vient d'être validé par le Conseil Municipal et publié le 22 mai,
- Le début des travaux reste programmé au 8 juillet, et, malgré une interruption d'activité d'une quinzaine de jours en août (congés d'été),
- La fin des travaux reste fixée, en théorie, à la fin de l'année 2019.

❖ **Eau potable :**

Afin de remédier à des difficultés récurrentes relatives à la production et la distribution de l'eau potable de la Commune, il nous est apparu nécessaire de procéder aux aménagements ci-après :

- Installation de nouvelles vannes de quartier à diverses intersections de rues, afin de limiter les coupures d'eau en cas d'intervention chez un particulier :
 - Rue des Vosges – Rue des Bourquardettes
 - Rue de l'Eglise – Grand Rue
 - Rue de Belfort – Rue des Sources
 - Rue des Sources – CD32 II vers Montreux-Château
- Remplacement des compteurs d'eau, par tranches annuelles de 100, pour assurer des relevés à distance, rapides et sans pénétrer dans les propriétés,
- Etude de faisabilité d'une station de neutralisation (implantation et technicité) en raison d'un pH trop faible, et donc d'une eau trop acide.

❖ Travaux de rénovation :

• Salle des Fêtes

- Le chauffage devenant de plus en plus préoccupant, en raison de défaillances fréquentes, il s'est avéré nécessaire de procéder à une rénovation intégrale.

Les travaux sont confiés à l'entreprise GRETER de Retzwiller / Coût : 25 000€ TTC

- Après la rénovation intérieure (peinture, rideaux...) l'accessibilité et la révision de l'ensemble de la zinguerie du bâtiment ces dernières années, le Conseil Municipal a jugé utile de programmer dès à présent :

- Le remplacement des fenêtres par des huisseries à double vitrage afin d'assurer une meilleure isolation thermique. L'entreprise WEHR de Lutterbach a été retenue pour un coût de 16 600 € TTC.

- Les enduits extérieurs seront confiés à l'entreprise MAMBRÉ /
Coût : 26 900 € TTC

Tous ces travaux sont programmés en période estivale, pendant une faible occupation du bâtiment.

• Cimetière

Le caveau communal sera rénové à l'identique par l'entreprise MAMBRÉ, pour un coût de 4 425€ TTC.

• Eglise

Une étude de faisabilité pour l'accessibilité de l'Eglise a été confiée au Cabinet d'Architecture REGNIER, de Bethoncourt.

❖ Travaux de voirie :

L'entreprise COLAS a été retenue pour réaliser des travaux de réfection des chaussées :

- Rue des Près – Coût : 13 500 € TTC
- Rue Bellevue (partie) – Coût : 8 300 € TTC

❖ Fibre :

La fibre optique est actuellement déployée dans le village par la Société SPIE ou ses sous-traitants.

Ce n'est qu'après réception de l'ensemble du réseau, dès l'été prochain, que vous pourrez traiter avec l'opérateur de votre choix pour être raccordé.

❖ Job d'été :

Nous recruterons cet été, pour 1 mois (du 15 juillet au 14 août), à raison de 20heures hebdomadaires un(e) étudiant(e), âgé(e) de 18ans ou plus, pour un travail d'archivage.

Les candidat(e)s sont priés d'adresser un CV en Mairie.